

Le 29 septembre 2023

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité FAC-001-4 et FAC-002-4 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur
de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4225-2023 – Notre dossier : LTG07241

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2023-107, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée des normes de fiabilité FAC-001-4 et FAC-002-4 ainsi que leurs annexes Québec, dans leurs versions française et anglaise, comme pièces **HQCF-5, documents 1 et 2**.

Le Coordonnateur produit également le contenu de ces documents en suivi de modifications, comme pièces **HQCF-5, documents 1.1 et 2.1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.